BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 25 septembre 2020	***N° 2020-257***

Convocation du 18 septembre 2020
Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaël LAMARQUE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 25 septembre 2020**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction du développement économique**	***N° 2020-257***

Soutien à la Ronde des quartiers de Bordeaux pour l'accompagnement des associations de commerçants des communes - le Bon goût d'Aquitaine - Subvention - Convention- Décision - Autorisation

---

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association "La Ronde des quartiers de Bordeaux" (RQB), créée en 2010, compte à ce jour 1250 adhérents. Elle a pour objectif d'animer, de promouvoir et de fédérer le tissu commercial et artisanal bordelais. L'association organise tout au long de l'année de grands rendez-vous dont le rayonnement est le plus souvent métropolitain et même régional. Depuis plusieurs années, Bordeaux Métropole apporte son soutien à la Ronde des quartiers de Bordeaux pour l'organisation de l'événement « le Bon goût d'Aquitaine », qui met en valeur les produits locaux et attire de nombreux visiteurs sur le quartier de la Bastide, et pour ses actions en faveur de l'accompagnement des associations de commerçants et artisans.
Cependant, l'association nous a indiqué que l'événement est annulé en 2020 et devrait, si les conditions sanitaires le permettent, être remplacé par un marché des producteurs en décembre sur les allées Tourny.

Le Bon goût d'Aquitaine

Le bilan 2019 de cette manifestation est une fois encore positif avec une fréquentation d'environ 70 000 visiteurs sur trois jours. Le Bon goût d'Aquitaine a attiré plus de 140 exposants dont une centaine de producteurs et plus de 350 produits locaux ont été proposés aux visiteurs.
L'événement a également continué de s'étendre dans le quartier de la Bastide pour accueillir davantage d'exposants et d'animations, bien au-delà du traditionnel marché de producteurs.
Le Bon goût s'est ainsi déployé sur trois sites majeurs :
- l'avenue Thiers, où les producteurs sont mis à l'honneur
- l'avenue Abadie, dédiée à la restauration
- l'allée de Serr, où sont mis en avant les produits dédiés à l'art de vivre

Parmi les animations importantes, une ferme pédagogique a été installée au début de l'allée de Serr en vue de sensibiliser les enfants aux questions environnementales et au gaspillage alimentaire et de participer à des ateliers de fabrication artisanale. Des visites touristiques à vélo et à pied ont aussi été proposées en partenariat avec l'Office du tourisme de Bordeaux Métropole autour des monuments de la rive droite, du « street art » et des friches industrielles. Le pôle "art de vivre" a quant à lui investi les allées de Serr.
Des animations sur le sport et les bonnes pratiques alimentaires, écologiques et de santé ont été organisées dans le cadre de l'opération "Bouge ta santé" et ont connu un vif succès auprès des enfants d'écoles primaires.

En 2019, la subvention attribuée par Bordeaux Métropole pour cette animation s'est élevée à 13 000 €.

- **L'accompagnement des associations de commerçants et artisans**. Cette action, prévue dans le plan d'actions pour le commerce de Bordeaux Métropole, permettra à la Ronde des quartiers de Bordeaux de diffuser sa longue expérience et d'accompagner la création de nouvelles associations de commerçants dans les communes de la Métropole et dans leurs quartiers. Elle soutiendra également les associations existantes dans l'organisation de manifestations commerciales, dans leur fonctionnement, et dans la mise en œuvre de services pour leur clientèle.

Dans ce cadre, notre établissement public est sollicité pour accorder une aide globale de 47 000 € pour la mise en œuvre de ces deux actions :
- pour le Bon goût d'Aquitaine, une subvention de 15 000 € pour un montant de dépenses prévisionnelles de 40 000 € TTC soit 37 % du budget global.
- Pour le soutien au commerce de proximité des communes membres de Bordeaux Métropole par l'accompagnement à la création d'associations de commerçants et au développement des associations existantes, une subvention de 32 000 € est demandée pour un budget prévisionnel de 1 627 300 € TTC soit 1,96 % du budget total, dans le cadre du plan d'actions annuel de l'association.

Les fiches jointes en annexe présentent de manière plus détaillée ces différentes actions de la Ronde des quartiers de Bordeaux.

Le Budget prévisionnel de la manifestation « le Bon goût d'Aquitaine » et le budget de l'association sont joints en annexe 2 de la convention.

Les principaux indicateurs financiers de l'association sont les suivants :

Ronde des quartiers : Bon goût d'Aquitaine	**Année 2020**	**Année 2019**	**Année 2018**
% charges de personnel/ budget global	27,5 %	41 %	37,7 %
% de participation de BM / Budget global	2,8 %	9,5 %	7,6 %
% de participation des autres financeurs / Budget global	Département : 0,3% Commune : 7,3 % Autres : 3,7 %	Département : 3 % Commune : 11 %	Département : 2,9 % Commune 10,6 %

Soutien de Bordeaux Métropole

L'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, prise en application de l'article 11 8° de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a délégué au Président l'ensemble des attributions du conseil de Bordeaux Métropole qui pouvaient lui être déléguées par le conseil, notamment les décisions d'octroi des subventions.
Dans ce cadre, afin de ne pas affaiblir davantage la trésorerie des associations déjà lourdement fragilisées par la crise sanitaire liée au Covid-19, l'arrêté du Président n°2020/BM-403 du 4 mai 2020 a autorisé le versement de deux acomptes provisionnels à la Ronde des quartiers de Bordeaux, d'un montant de 12 000 € pour le Bon goût d'Aquitaine et de 25 600 € pour le soutien au commerce de proximité. Ces acomptes viennent en déduction de la somme allouée au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 47 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 16611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016/754 du 16 décembre 2016 relative à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU le plan d'actions en faveur du développement du commerce voté par délibération n° 2018/0104 du 23 mars 2018,

VU les demandes formulées par l'organisme en date du 10 juillet 2019,

VU l'arrêté du Président de Bordeaux Métropole n°BM2020/0403

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention sollicitée par "La Ronde des quartiers de Bordeaux" pour la réalisation de son programme d'actions en 2020 est recevable dans la mesure où ces actions participent au développement économique par leurs retombées, notamment auprès des commerçants et artisans du territoire présents sur la manifestation, et à l'attractivité du territoire au regard de sa fréquentation,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 47 000 € en faveur de l'association La Ronde des quartiers de Bordeaux répartie comme suit :
- 15 000 € pour l'organisation de la manifestation "Le Bon goût d'Aquitaine" du 25 au 27 septembre 2020
- 32 000 € pour l'accompagnement à la création de nouvelles associations de commerçants et artisans et pour le développement des associations existantes

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions de versement des subventions accordées.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **30 SEPTEMBRE 2020** **PUBLIÉ LE :** **30 SEPTEMBRE 2020**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Alain GARNIER